

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial	Gaz carbonique (réutilisable/bouteilles jetables)
Nom du produit	dioxyde de carbone
EC No	204-696-9
CAS No	124-38-9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Conditions d'utilisation recommandées

Alimentation en gaz carbonique pour aquariums (engrais pour plantes d'aquarium)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur	Dennerle GmbH Kröpper Strasse 17, D-66957 Vinningen / Germany Téléphone +49 (0)6395-9107-400, Fax +49 (0)6395-9107-401 Internet www.dennerle.com
-------------------------	---

Service des renseignements	Dr. Carsten Gretenkord Téléphone +49 (0)6395-9107-3616 Fax +49 (0)6395-9107-1616 E-mail (personne compétente): c.gretenkord@dennerle.de
----------------------------	---

Importateur	HORNBACH Baumarkt (Schweiz) AG Schellenrain 9, CH-6210 Sursee, SCHWEIZ Telefon +41 41 92567-00, Telefax +41 41 92567-25
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence	Giftnotruf Berlin / POISON CENTER BERLIN / in case of poisoning
Renseignements en cas d'urgence	Telefon +49(0)30-30686 790 (24 h) Schweiz: Tox Info Suisse (STIZ), Telefon: 145 (24 h)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
--	----------------------------	---------------------------

Press. Gas

Consignes en cas de risques physiques

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS04

Mot signal
Attention

Consignes en cas de risques physiques

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Consignes de sécurité

Stockage

P410 + P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

2.3. Autres dangers

Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement

Gaz liquéfié sous pression. Plus lourd que l'air. Sur déversent des quantités importantes de gaz formé brouillard froid, qui se répandit sur le terrain continue. Liquide s'évapore rapidement tout en vous relaxant rafraîchir ici. Des concentrations élevées peuvent causer l'asphyxie par déplacement de l'air liquide froid produit des gelures!

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Description

Gaz carbonique, liquéfié sous pression

CAS No 124-38-9

dioxyde de carbone

EC No 204-696-9

3.2. Mélanges

non applicable

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas d'inhalation, faire respirer de l'air frais et demander l'avis d'un médecin.

Evacuer les personnes sinistrées de la zone dangereuse

En cas d'arrêt respiratoire, utiliser un appareil respiratoire; appeler le médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

non applicable

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'éclatement/d'explosion du récipient si chauffé.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Remarques diverses

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Eviter le contact des yeux et de la peau

Prendre les mesures préventives habituelles pour la manipulation de produits chimiques.

Équipes d'intervention

Eviter le contact des yeux et de la peau

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laisser évaporer.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Evacuation: voir paragraphe 13

Protection individuelle: voir paragraphe 8

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Respecter les consignes générales concernant l'hygiène au travail.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, ouvrir et manipuler avec précaution.

Protéger du gel.

Protéger du rayonnement direct du soleil.

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE ou 2009/161/UE)

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]	Remarque
124-38-9	dioxyde de carbone	8 heures	9000	5000	

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

appareil de protection respiratoire autonome
protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit

Protection des mains

gants de protection contre le froid
gants en cuir

Protection des yeux

lunettes avec protection latérale

Autres mesures de protection

Vêtement de protection.

Dispositifs techniques appropriés de commande

Aération et évacuation d'air suffisantes.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect	Couleur	Odeur
gazeux	incolore	inodore

Seuil olfactif

Aucune information disponible.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	non applicable				
Température d'ébullition/ plage d'ébullition	non déterminé				
Point de fusion	-56,6 °C				
Point d'éclair	non applicable				
Vitesse d'évaporation	non déterminé				
Inflammation (à l'état solide)	non applicable				
Inflammation (à l'état gazeux)	non applicable				
Température d'inflammation	non applicable				

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Température d'auto-inflammation					Le produit n'est pas auto-inflammable.
Limite inférieure d'explosibilité	non applicable				
Limite supérieure d'explosibilité	non applicable				
Pression de vapeur	57,3 bar	20 °C			
Densité relative	1,85 kg/m3	15 °C	1 bar		
Densité de vapeur	non déterminé				
Solubilité dans l'eau	2000 mg/l				soluble
Solubilité dans un autre produit					Aucune donnée disponible
Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)	non applicable				
Température de décomposition	non déterminé				
Viscosité	non applicable				
Propriétés comburantes					
Aucune information disponible.					
Propriétés explosives					
Le produit est considéré non explosif					
9.2. Autres informations					
Vapeurs plus denses que l'air.					

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Dégagement de chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter

Réagit avec les lessives alcalines.

Réagit au contact des amines.

10.6. Produits de décomposition dangereux
Aucune information disponible.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion				Pas de données disponibles.
DL50 aiguë par contact avec la peau				Aucune donnée disponible
CL50 aiguë par inhalation				Aucune donnée disponible
Irritation de la peau	Non irritant.			
Irritation des yeux	Faiblement irritant - étiquetage non obligatoire.			
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant			
Sensibilisation des voies respiratoires	non sensibilisant			

Toxicité subaiguë - Cancérigène

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Toxicité subaiguë				Aucune donnée disponible
Toxicité subchronique				Aucune donnée disponible
Toxicité chronique				Aucune donnée disponible
Mutagène				Aucune donnée disponible
Tératogène				Aucune donnée disponible
Cancérigène				Aucune donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) non applicable				
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) non applicable				
Danger par aspiration Aucune donnée disponible				

Constatations empiriques

Lorsqu'on respire de la vapeur pendant trop longtemps, on risque d'avoir mal à la tête et de souffrir du vertige.

Peut provoquer des gelures.

les gaz ont un effet asphyxiant

les vapeurs ont un effet asphyxiant.

Remarques générales

Le produit doit être manipulé en tenant compte des conseils de prudence usuels concernant les substances chimiques.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets toxiques sur l'environnement

Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson			Aucune donnée disponible
Daphnie			Aucune donnée disponible
Algues			Aucune donnée disponible
Bactéries			Aucune donnée disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité

physico-chimique

Facilement éliminable à partir de l'eau.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

pas de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est légèrement fugitif. Ne pas s'attendre à l'adsorption au sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

12.6. Autres effets nocifs

non applicable

Remarques générales

Eviter les rejets dans l'atmosphère.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets

16 05 05

Nom du déchet

gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04

Recommandations relatives au produit

Retourner au fabricant.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	1013	1013	1013
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	DIOXYDE DE CARBONE	CARBON DIOXIDE	Carbon dioxide
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	2.2	2.2	2.2
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Étiquette de danger 2.2

code de restriction en tunnel C/E

Code de classification 2A

Informations diverses relatives au transport

Sécuriser avant le transport le récipient afin d'empêcher le déplacement ou le basculement inopiné.

Prévoir une ventilation adaptée, respecter les dispositions en vigueur.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune information disponible.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

La présente fiche de données de sécurité a été établie par: eska Ingenieurgesellschaft mbH - D-22767 Hamburg, Tél: +49 40-30 68 17 0, Email: service@eska.de

Observer informations complémentaires ! Nos fiches de données de sécurité sont rédigées selon les directives européennes en vigueur, sans prendre en compte les réglementations spécifiques des pays relatives aux substances dangereuses et produits chimiques.

L'utilisateur est seul responsable du respect des réglementations spécifiques au pays !

This MSDS was prepared in accordance with the following Regulation (EC) N° 1907/2006 Regulation (EC) N° 1272/2008 Regulation (EC) N° 453/2010 Directive 1999/45/EC Directive 67/548/EEC as amended.